



Cotisation abusive assurance generali-animaux

Par **MARJORIE**, le **21/01/2011** à **23:15**

Bonjour,
Bonjour,
Je suis victime depuis 2 ans d'un abus de la part de la mutuelle que j'ai prise pour ma chienne depuis qu'elle a 3 mois ! On m'avait assuré que la cotisation n'augmenterait pas si je prenais l'assurance tôt ce que j'ai fait et depuis 2 ans la cotisation est passé de 350 € à 1120 € cette année ; Generali pour ne pas les citer me rétorque qu'ils font des pertes et doivent augmenter les cotisations de 50 % tous les ans ! Pourtant cette année je ne leur ai rien coûté car je n'ai eu aucun frais de vétérinaire alors je trouve tout cela abusif et je n'ai pas de choix que d'accepter car ma chienne a maintenant 9 ans et aucune autre mutuelle voudra l'assurer ! Que puis-je faire en plus d'une lettre recommandée qui encore une fois ne va aboutir à rien ?
Merci pour vos conseils
Cordialement
Marjorie DE SA

Par **aie mac**, le **22/01/2011** à **17:29**

bonjour
vous n'avez malheureusement d'autres choix que d'accepter l'augmentation ou de résilier votre contrat...